Agrégation n°: P305034 - **ANNEXE AU JOURNAL** Dimanche
BULLETIN OFFICIEL

Bistum Lüttich
Diocèse de Liège

ÉGLISE de LIÈGE

101ème année • n°1 • Janvier-Février • Januar-Februar 2023



Photo: ©Diocèse de Liège

Mot de l'Évêque

Le 1er janvier, Journée mondiale de la paix

Wort des Bischofs

Der 1. Januar, Welttag für den Frieden

Le 1er janvier, Journée mondiale de la paix

Chers Frères et Sœurs,



Le pape saint Paul VI a décidé de consacrer, à partir de 1968, le jour de l'an à la paix. En ce 1er janvier 2023, nous vivons donc la 56e Journée mondiale de la paix. La paix, c'est notre souhait à tous au début de cette année. C'est mon souhait à moi pour notre diocèse de Liège et pour notre monde. Pour fêter cela, nous ferons comme chaque année une marche de la paix le 1er janvier à 16h00, depuis l'hôtel de ville jusqu'à la cathédrale de Liège. Bienvenue à tous!

Le pape François vient de publier un livre interview mettant en relief les dix défis les plus importants du monde contemporain. Le premier de ces défis, pour lui, c'est la paix. En effet ce que le monde a découvert depuis le début de la guerre en Ukraine en février dernier, c'est que nous sommes tous interconnectés pour l'acquisition de nos ressources énergétiques ou alimentaires, et que la guerre en Ukraine impactait le monde entier. Ainsi la paix est-elle menacée partout.

En octobre, je participais à la prière des religions pour la paix, à Rome, en présence du pape François. Le thème en était «le cri de la paix»: en effet, la paix appelle au secours et crie sa détresse. Le président Emmanuel Macron était présent. Il disait: «*Drôle de moment pour parler de la paix! Comment en est-on arrivé là?, se dit-on quand on pense à l'Ukraine. C'est le fruit du nationalisme, nourri dans la chute du régime communiste. Puis, le fruit de l'isolement dû au coronavirus. Mais ce n'est pas la guerre de tout le peuple russe*». En effet, c'est surtout la guerre des dirigeants. «*Les religions ont un rôle de résistance à jouer face à la folie des temps. La paix suppose un pas vers l'autre, donc un déséquilibre. Elle demande du courage; elle comporte une part d'in-tranquillité, une part de l'autre à accepter*».

Il faut donc oser faire un pas. Emmanuel Macron insistait sur le rôle des religions. Il est vrai que la mondialisation a aussi conduit à une plus grande proximité des leaders religieux les uns à côté des autres. Je constatais moi-même que les discours sur la paix sont beaucoup plus convergents qu'il y a dix ans.

Le pape François lui-même a fait le déplacement à Bahreïn le 4 novembre 2022 pour un meeting mondial des religions sur la paix. Il y a retrouvé l'iman Al-Tayyev, recteur de l'Université Al Ahzar, du Caire, avec qui il a écrit le document d'Abou-Dabi sur *La fraternité humaine*, signé le 4 février 2019. C'était la première fois dans l'histoire qu'un document officiel était rédigé conjointement par un musulman et un chrétien. Suite à cela, le pape a publié son encyclique *Fratelli tutti (Tous frères)*, le 3 octobre 2020, sur l'amitié sociale et la recherche du bien commun. Avant le voyage à Bahreïn, le 12 septembre 2022, le pape est allé au Kazakhstan, pour participer à une autre rencontre des religions pour la paix, organisée toutes les années par les autorités publiques.

Tous ces pas contribuent à une proximité nouvelle des responsables religieux et politiques: ils participent à la création d'une conscience universelle sur la nécessité de la paix, sur la gouvernance mondiale, ils suscitent une espérance nouvelle.

Comme écrit le prophète Isaïe: «*De leurs épées, ils forgeront des socs, et de leurs lances, des faucilles. Jamais nation contre nation ne lèvera l'épée; ils n'apprendront plus la guerre*» (Is 2,4). Et Jésus reprend ce message, mais d'une façon non politique, en disant à ses disciples à la Dernière Cène: «*Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix ; ce n'est pas à la manière du monde que je vous la donne*» (Jn 14,27). Il ne vient pas établir la paix entre les Juifs et les Romains à coup de négociations ou à coup de guérilla. Il proclame une paix qui commence par la paix des cœurs et l'amour mutuel. C'est donc une paix à découvrir et à construire que Jésus donne au monde.

Voici les souhaits que nous portons dans notre cœur pour l'an nouveau: que cette paix du Christ entre dans nos cœurs, pour que nous soyons ses témoins durant toute l'année qui vient!

Bonne année 2023! *Ine bone annèye à turtot!*

† Jean-Pierre Delville,
votre évêque

Der 1. Januar, Welttag für den Frieden

Liebe Brüder und Schwestern,



Der heilige Papst Paul VI. hat 1968 den Neujahrstag dem Frieden gewidmet. An diesem 1. Januar 2023 erleben wir also den 56. Weltfriedenstag. Frieden ist unser aller Wunsch zu Beginn dieses Jahres. Es ist mein Wunsch für unsere Diözese Lüttich und für unsere Welt. Um diesen Tag zu feiern, werden wir wie jedes Jahr am 1. Januar um 16.00 Uhr einen Friedensmarsch vom Rathaus zur Kathedrale von Lüttich machen. Alle sind herzlich willkommen!

Papst Franziskus hat vor kurzem ein Buch veröffentlicht, in dem er die zehn wichtigsten Herausforderungen der heutigen Welt hervorhebt. Die erste dieser Herausforderungen ist für ihn der Frieden. Was die Welt seit dem Beginn des Krieges in der Ukraine im Februar des letzten Jahres entdeckt hat, ist, dass wir alle miteinander verbunden sind, um unsere Energie- und Nahrungsressourcen zu beschaffen, und dass der Krieg in der Ukraine die ganze Welt beeinflusst hat. Der Frieden ist also überall bedroht.

Im Oktober nahm ich am Friedensgebet der Religionen in Rom teil, bei dem auch Papst Franziskus anwesend war. Das Thema lautete "Der Schrei des Friedens", denn der Frieden ruft um Hilfe und schreit seine Not heraus. Präsident Emmanuel Macron war ebenfalls anwesend. Er sagte: "*Es ist ein seltsamer Zeitpunkt, um über den Frieden zu sprechen! Wie konnte es so weit kommen?, fragt man sich, wenn man an die Ukraine denkt. Es ist die Frucht des Nationalismus, der durch den Fall des kommunistischen Regimes genährt wurde. Dann das Ergebnis der Isolation durch das Coronavirus. Aber es ist nicht der Krieg des gesamten russischen Volkes*". In der Tat ist es vor allem der Krieg der Herrschenden. "*Die Religionen haben angesichts des Wahnsinns der Zeit eine Rolle des Widerstands zu spielen. Frieden setzt einen Schritt auf den anderen voraus, also ein Ungleichgewicht. Er erfordert Mut; er beinhaltet einen Teil der Unruhe, einen Teil des Anderen, den es zu akzeptieren gilt.*"

Man muss also einen Schritt tun. Emmanuel Macron betonte die Rolle der Religionen. Es stimmt, dass die Globalisierung auch zu einer größeren Nähe der Religionsführer miteinander geführt hat. Ich selbst habe festgestellt, dass die Reden über den Frieden viel mehr im Einklang sind als noch vor zehn Jahren.

Papst Franziskus selbst reiste am 4. November 2022 nach Bahrein zu einem Kongress der Weltreligionen zum Thema Frieden. Dort begegnete er dem Iman Al-Tayyev, dem Rektor der Al-Ahzar-Universität in Kairo, mit dem er gemeinsam das Abu-Dhabi-Dokument über Die *menschliche Brüderlichkeit* verfasste, das am 4. Februar 2019 unterzeichnet wurde. Es war das erste Mal in der Geschichte, dass ein offizielles Dokument gemeinsam von einem Moslem und einem Christen verfasst wurde. Daraufhin veröffentlichte der Papst am 3. Oktober 2020 seine Enzyklika *Fratelli tutti (Alle Brüder)* über die soziale Freundschaft und die Suche nach dem Gemeinwohl. Vor seiner Reise nach Bahrein, am 12. September 2022, reiste der Papst nach Kasachstan, um an einem weiteren Treffen der Religionen für den Frieden teilzunehmen das jedes Jahr von staatlichen Behörden organisiert wird.

All diese Schritte tragen zu einer neuen Nähe zwischen religiösen und politischen Entscheidungsträgern bei: Sie fördern die Schaffung eines universellen Bewusstseins für die Notwendigkeit des Friedens und für die Weltordnungspolitik und wecken eine neue Hoffnung.

Der Prophet Jesaja schreibt: "*Dann werden sie ihre Schwerter zu Pflugscharen umschmieden und ihre Lanzen zu Winzermessern. Sie erheben nicht das Schwert, Nation gegen Nation, und sie erlernen nicht mehr den Krieg*" (Jes 2,4). Und Jesus greift diese Botschaft auf, aber in einer unpolitischen Weise, indem er beim letzten Abendmahl zu seinen Jüngern sagt: "*Frieden hinterlasse ich euch, meinen Frieden gebe ich euch; nicht einen Frieden, wie die Welt ihn gibt, gebe ich euch*" (Joh 14,27). Er kommt nicht, um Frieden zwischen den Juden und den Römern durch Verhandlungen oder Guerillakrieg zu schaffen. Er verkündet einen Frieden, der mit dem Frieden der Herzen und der gegenseitigen Liebe beginnt. Es ist also ein Frieden, den es zu entdecken und zu schaffen gilt, den Jesus der Welt schenkt.

Dies sind unsere Wünsche für das neue Jahr: Möge dieser Friede Christi in unsere Herzen einziehen, damit wir im kommenden Jahr seine Zeugen sein können!

Allen ein frohes neues Jahr 2023!

† Jean-Pierre Delville,
Ihr Bischof

Janvier – Januar 2023

1er	Liège, 16h	Marche de la paix
5	Résidence, 11h30	Réception Nouvel An pour le personnel
8	Ste Marie des Anges, 10h	Confirmations
9	Liège, 9h45	Chapitre de la cathédrale
	Bruxelles, 14h	AG Caritas francophone
12	Malines, 11h30	Conférence épiscopale
13	Liège, 10h	Bureau du Conseil presbytéral
15	Liège, église St Gilles, 10h	Installation de M. l'Abbé Ph. Delaume comme nouveau curé de l'UP Liège Hauteurs
16-17	Grimbergen	Session de la Conférence épiscopale
18	Église d'Aubin Neufchâteau, 19h15	Rencontre des confirmands (Blegny, Dalhem, Oupeye)
20	Cathédrale, 19h30	Veillée œcuménique
21	UP Herve, La Minerie, 19h	Confirmations
23-24	Brialmont	Session du Conseil épiscopal
25	Liège, 20h	Rencontre avec le Comité diocésain de l'enseignement catholique (CoDiEC)
26	Liège, 15h	Rencontre avec la fondation FACEMISS
27	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
30	Séminaire, 10h	Journée PAD (Prêtres accueillis dans le diocèse)
31	Séminaire, 10h	Commission des nominations

Février – Februar 2023

1er	GD du Luxembourg	Rencontre EUREGIO des évêques
2	UCLouvain	Journée pastorale «Dicerner des lieux favorables pour l'Evangile»
6	Namur, 9h30	Réunion des Services d'écologie
7-8	Spa-Nivezé,	Session théologique diocésaine
10	Liège, 9h30	Conseil épiscopal
11	Flémalle, 18h15	Confirmations
13	Liège, 14h30	CA ASBL Évêché de Liège
14	Brialmont, 10h	Conseil presbytéral
15-16	Barcelone	Colloque sur la synodalité
16	LLN, 15h	Séance académique Doctorats *Honoris Causa*
17-19	Banneux	Immersion dans l'Orthodoxie
22	Cathédrale, 9h	Célébration des Cendres
23	Tournai	Rencontre des évêques francophones
24	Liège, 9h30	Conseil épiscopal

Fabriques d'église

I. Vœux

Après avoir vécu ces derniers mois, la crise sanitaire Covid, les inondations catastrophiques de juillet 2021, nous aurions pu espérer une année 2022 plus sereine, mais est venue la guerre en Ukraine et sa conséquence de crise énergétique.

Pour notre mission dans les fabriques, ces derniers événements ont des répercussions importantes sur les dépenses et nous poussent à réfléchir puis à tenter de mettre en œuvre des solutions d'économies. Voir le message «l'hiver arrive» que notre

Vicaire général vous a adressé le 30 septembre dernier.

Les défis de gestion pour les mois et années à venir sont donc importants. De plus, pour plusieurs fabriques, le renouvellement progressif des conseils avec la recherche de fabriciens plus jeunes est en cours. La collaboration entre fabriques par «plateforme» ou «fusion» est réfléchie, voire mise en œuvre dans de nombreuses communes. La tâche n'est pas aisée mais demeure pleine d'espoir et notre Service, avec les autres Services diocésains, est à votre service pour vous accompagner, vous conseiller et vous aider.

Notre équipe au service des fabriques vous souhaite à tous et à vos familles une nouvelle année 2023 plus heureuse et sereine.

II. Info an die Kirchenfabriken Ostbelgiens

In unserer Diözese Lüttich ist unser Dienst für Kirchenfabriken auch der Dienst für die Begleitung und Beratung der Kirchenfabriken der deutschsprachigen Gemeinschaft.

Seit der Regionalisierung der Materie der Kirchenfabriken hat das Parlament der Deutschsprachigen Gemeinschaft eigene Dekrete erlassen, die das anwendbare Recht regeln, wobei es nunmehr einige Unterschiede zur wallonischen Gesetzgebung gibt. Dabei handelt es sich vor allem um Verwaltungsvereinfachungen, die jedoch immer noch die allgemeinen Grundsätze der alten Regelung berücksichtigen.

Bisher wurden unsere Artikel hauptsächlich auf Französisch verfasst und beziehen sich meist auf die wallonischen Vorschriften. Wir werden darauf achten, diese Zeilen auch für Artikel zu öffnen, die für deutschsprachige Kirchenfabriken gelten.

Hier eine neue Initiative in dieser Hinsicht: Wie für die französischsprachigen Fabriken, wurden von der Diözese "generische" E-Mail-Adressen für die "KF" eingerichtet, die den deutschsprachigen Kirchenfabriken eigen sind und den Anforderungen zum Gebrauch der deutschen Sprache für offizielle Schritte entsprechen.
Die konkreten Anweisungen wurden, mit der Bitte, diese generierte Adresse für ihre offiziellen Schreiben zu verwenden, an die betroffenen Kirchenfabrikräte weitergeleitet.

III. Comptes 2022 - instructions et planning de dépôt à l'évêché – simplification informatique

Vous avez reçu fin novembre, début décembre, nos traditionnelles instructions pour la clôture des comptes 2022, ainsi que le planning de dépôt des comptes, fabrique par fabrique. Notre souhait de simplifier les procédures en les digitalisant au maximum n'est pas aussi évident à mettre en œuvre pour les comptes que pour les budgets (exemples: pour les budgets 2023 et les modifications budgétaire 2022, acceptation des envois par courriel). L'obligation de transmettre les pièces comptables et les extraits de compte fait que le volume à digitaliser et son traitement ne sont pas nécessairement évidents.

Cependant, pour le compte 2021, nous avons fait des tests avec quelques fabriques utilisant le logiciel *Religiosoft* et quelques communes qui ont accepté de travailler en «tout digitalisé» dans le logiciel. En effet, les fabriques qui utilisent ce logiciel *Religiosoft* peuvent attacher à leur ligne d'encodage une version PDF des factures; elles peuvent aussi y stocker et mettre à disposition leurs délibérations signées et autres pièces annexes. C'est un début de simplification et ce test fut concluant.

Pour les comptes 2022, en ce qui concerne l'évêché, il est donc loisible aux fabriques qui sont prêtes en ayant pris l'habitude de digitaliser leurs documents, de nous transmettre leur compte et ses annexes, soit via *Religiosoft*, soit dans un dossier électronique clairement dénommé et classé.

Attention, c'est à vous de vérifier si votre commune est d'accord d'appliquer ou non cette procédure.

Le dépôt en version papier du compte et de toutes ses annexes, y compris toutes les pièces, reste évidemment la norme pour la plupart des fabriques.

Pour rappel, à propos des mandats de paiement, l'évêché ne les demande plus, mais certaines communes les exigent encore.

IV. Indexation des salaires des employés d'Eglise avec l'inflation

Vu l'envolée de l'inflation et la fréquence des sauts d'index, au regard à la périodicité de publication d'Eglise de Liège, nous n'avons plus été en

mesure de suivre l'actualité à travers ce support. Comme annoncé, ces tableaux d'indexation, et leur historique, se trouvent aisément sur le site internet du diocèse (www.evechedeliege.be) sous l'onglet des fabriques d'église. Nous vous engageons à les consulter via ce canal.

V. Documentation sur le site du diocèse

Enfin, nous vous rappelons que la plupart des questions sur des matières diverses peuvent trouver leurs réponses sur la documentation qui est visible, et qui se complète de jour en jour, sur le site internet du diocèse.

Au nom de notre Service, résolument à votre service!

Philippe Lamalle

Un nouveau décret pour protéger le patrimoine mobilier

CIPAR
Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux

Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles vient d'adopter un nouveau décret visant à mieux protéger le patrimoine culturel mobilier. Une attention particulière est portée sur le mobilier religieux. Par ce texte important, la ministre de la Culture de la FWB rencontre les préoccupations du CIPAR qui regrettait le manque de protection juridique du mobilier des églises paroissiales.

Depuis les différentes réformes de l'état, c'est la Fédération Wallonie-Bruxelles qui est compétente en matière de protection du patrimoine mobilier, alors que la protection de l'immobilier incombe aux régions.
Un premier décret avait été adopté par la Fédération en 2002 qui méritait des précisions et des améliorations.

Le patrimoine religieux reconnu dans sa spécificité

Le nouveau décret considère le patrimoine religieux de façon indépendante. Sans se préoccuper des questions de propriété, le législateur définit le patrimoine religieux comme l'ensemble des biens culturels placé sous la responsabilité d'une fabrique d'église.
Ces objets doivent faire l'objet d'un inventaire descriptif qu'il convient de transmettre à l'administration du patrimoine.

Certes, cette obligation n'est pas neuve. Elle figure déjà dans la loi sur les fabriques d'église qui remonte à 1809. Mais en reprenant à son compte cette disposition, la Fédération rappelle l'importance de l'inventaire comme axe principal de toute politique de conservation du patrimoine.

Dans les commentaires qui accompagnent le décret, la ministre évoque le rôle particulier que doit jouer le CIPAR comme articulation entre les fabriques d'église et l'administration de la culture.

Une liste de biens d'intérêt patrimonial

Un autre apport du décret est de définir une nouvelle catégorie d'objets culturels, les biens d'intérêt patrimonial.
A côté de la notion de trésor qui existe depuis 2002, le législateur veut étendre la protection à des biens dont la qualité ou le caractère exceptionnel n'est pas suffisante pour mériter un classement, mais qui suppose néanmoins une réelle protection. Ils sont nombreux dans nos églises.

Des arrêtés d'application devront préciser les qualités requises et les modalités administratives pour que des objets figurent sur la liste des biens d'intérêt patrimonial.

Classement au titre de trésor

Le sommet de la pyramide patrimoniale reste la catégorie des trésors. La notion de trésor, les procédures de classement et les mesures de protection figuraient déjà dans le décret de 2002. Le gouvernement souhaite accroitre cette liste afin de protéger un maximum de biens exceptionnels, qu'ils soient religieux ou non.

Les fabriques d'église ont tout intérêt à faire des propositions de classement à l'administration afin de valoriser au mieux leur patrimoine. Ici aussi, le CIPAR doit servir d'aide aux fabriques et de courroie de transmission.

Spécificité des trésors d'église

Un tiers des objets mobiliers classés à titre de trésor par la Fédération Wallonie-Bruxelles est détenu par des institutions d'Eglise, fabriques, séminaires, institutions religieuses. Cela confère à ces acteurs une responsabilité qui dépasse souvent leurs capacités financière ou techniques. Les fabriques d'église n'ont pas les ressources matérielles ou humaines pour conserver et valoriser un patrimoine historique qui devrait pouvoir être présenté à un large public.

Les mesures de protection prises par la ministre de la Culture constitue donc une première étape indispensable. Il s'agit maintenant de reconnaitre les spécificités propres des trésors d'église vus comme des entités cohérentes avec des besoins propres. Les trésors d'église trouvent leur sens au sein même des bâtiments et des communautés dont ils disent l'histoire et expriment la continuité historique et spirituelle. Le maintien de leur affectation au culte permet un usage liturgique qui ne peut être en contradiction avec la valeur artistique ou patrimoniale intrinsèque.
Ces différents aspects ont été étudiés lors d'un colloque organisé par le CIPAR à Namur le 18 novembre dernier.

Un réseau d'églises à trésor – c'est-à-dire d'églises détenant un objet classé par la FWB – est mis en place. Le premier objectif est d'organiser une entraide entre les fabriques d'église concernées pour la bonne conservation et la valorisation de leurs biens précieux.
Le réseau doit aussi préciser la définition et les spécificités d'un trésor d'église et relayer les préoccupations propres des responsables auprès des pouvoirs ou institutions publiques.

Christian Pacco, pour le Cipar

I. Nominations pastorales

- Monsieur **Nicolas Gazon** est nommé, au 1er décembre, pour une durée renouvelable de trois ans, collaborateur du Service diocésain de la Transition écologique, à mi-temps, sous la responsabilité de Guy Schyns, dp, délégué épiscopal.

- Monsieur **Nikola Halleux**, ordonné diacre en vue du sacerdoce le 12 novembre 2022, poursuit sa formation dans l'UP Notre-Dame des Ponts aux Rives d'Outremeuse.

- Madame **Isabelle Herman** est nommée, au 1er décembre, responsable du Service «Formation aux ministères laïcs», au sein du Vicariat Chemins de Foi et Formations Chrétiennes, pour un mandat renouvelable de trois années. Elle était jusqu'ici l'adjointe de Madame Marie-Louise Nkezabera, décédée le 12 septembre 2022, suite à une longue maladie. Madame Isabelle Herman poursuit ses missions au sein de ce Service et au sein du Vicariat de l'Accompagnement des acteurs pastoraux.

- Monsieur l'abbé **Daniel Jaques** est déchargé, au 27 novembre 2022, de sa mission de curé de l'UP Saint-Roch (Jemeppe). À cette date, il est nommé prêtre auxiliaire de cette même UP.

- Monsieur l'abbé **Rufin Makoso**, jusqu'ici vicaire de l'UP Saint-Roch (Jemeppe), est nommé, à partir du 27 novembre 2022 administrateur paroissial de cette même UP pour un mandat renouvelable de trois ans.

- Monsieur **Hugues Mercier** est nommé, au 1er novembre 2022, assistant de doyenné pour le doyenné d'Ans, pour une année de stage probatoire suivie d'un mandat renouvelable de deux années.

- Le Père **Pierre Verger**, sdb, nouveau supérieur de la communauté salésienne de Liège, est nommé, au 1er janvier 2023, vicaire de l'UP Liège-Hauteurs, avec comme mission principale la charge de la paroisse Saint-François-de-Sales qui est plus particulièrement confiée à la communauté salésienne au sein de cette Unité pastorale.

II. Nominations dans les équipes pastorales

- Mesdames **Christine Froidbise** et **Muriel Jardin** sont nommées, au 1er décembre 2022, membres de l'Équipe pastorale de l'UP Trinité Ans. Elles rejoignent le curé Félix Ulabilako, le vicaire Jean-Chrysostome Niyongoma et Monsieur Michel Maas jusqu'à la fin du mandat de l'équipe, le 31 octobre 2023.

- L'**Équipe pastorale de l'UP Notre-Dame des Blés d'Or** – composée du curé Faustin Mansiara, du vicaire Thomas Tembo Vatsongeri, du diacre permanent Christian Papy, de Madame Mimie Mathéi et de Madame Annie Nibus – est nommée pour un nouveau mandat de trois ans, à partir du 1er décembre 2022.

- Le mandat des membres de l'**Équipe pastorale de l'UP Saint-Roch** (Jemeppe) est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

III. Fins de mission – Départs et remerciements

- Le Père **Luc Herpoel**, sdb, jusqu'ici supérieur de la Communauté salésienne de Liège, est déchargé, au 31 décembre 2022, de sa mission de vicaire de l'UP Liège-Hauteurs. Il a reçu de son Provincial une nouvelle mission à Paris. Monseigneur l'évêque le remercie chaleureusement pour l'ensemble des services rendus au diocèse et lui souhaite beaucoup de joie et de bonheur dans cette nouvelle mission.

IV. Nouvelle appellation d'un service

Afin d'harmoniser la dénomination des Services diocésains, avec l'ensemble des structures interdiocésaines, le "Service des Visiteurs de malades et Maisons de repos" portera désormais le nom de "**Service des Visiteurs**". Celui-ci continuera à accomplir ses missions au sein du Vicariat de la Santé. Parmi ses membres, se retrouveront les visiteurs de malades, les visiteurs de maisons de repos (et de soins) et les visiteurs à domicile.

Abbé Joseph MEYERS



Pastor Joseph Meyers, geboren am 3. Oktober 1931 in Eupen, am 8. Dezember 1956 zum Priester geweiht, ist am Freitag, dem 18. November 2022 im Alter von 91 Jahren in Ouagadougou (Burkina Faso), wo er seinen Lebensabend verbrachte, verstorben.
L'abbé Joseph Meyers, né le 3 octobre 1931 à Eupen, ordonné prêtre le 8 décembre 1956 dans la cathédrale de Limburg, est décédé le vendredi 18 novembre 2022 à l'âge de 91 ans à Ouagadougou (Burkina Faso), où il a passé la fin de sa vie.

In den 1950er-Jahren kam Joseph Meyers über die Osterpriesterhilfe nach Königstein und wurde vor 66 Jahren, am 8. Dezember 1956, im Dom zu Limburg zum Priester geweiht. Er wirkte als Kaplan und Pfarrer in mehreren Gemeinden im Westerwald, blieb aber weiterhin als Diözesanpriester im Bistum Lüttich inkardiniert.

1971 erhielt seine Pfarre eine bedeutende Erbschaft. Nach Gesprächen mit Misereor kam er zu dem Schluss, dass das Geld in Togo gut angelegt sei. Ein persönlicher Besuch vor Ort ließ in ihm den Wunsch wachsen, selbst in Afrika zu arbeiten. Sein „Heimatbischof" Wilhelm-Maria Van Zuylen in Lüttich erlaubte ihm im Mai 1982, auf den afrikanischen Kontinent überzusiedeln. Dort baute er ein großes Heim für Straßenkinder auf, um diese aus ihren schwierigen Lebensverhältnissen herauszuholen.

Nachdem sein Kinderheim mit den anliegenden Gebäuden ausgeraubt und von der Staatsmacht besetzt worden war, beschloss er, in der Sklavenhochburg Ouidah, an der Grenze zwischen Togo und Benin, ein neues Kinderheim zu bauen, wo er bis 2004 wirkte. 2007 mietete er in der Nähe der Hauptstadt ein Haus und lebte dort bis zu seinem Tod.

Lothar Klinges

Monsieur Paul RIXEN



Paul RIXEN, né le 9 août 1963 à Moresnet, est décédé le 30 octobre 2022 à Den Haag à l'âge de 59 ans, suite à un infarctus alors qu'il pratiquait sa passion du vélo pendant ses vacances aux Pays-Bas.

Paul était référent permanent diocésain auprès d'*Entraide et Fraternité* - Vivre Ensemble et membre de l'équipe diocésaine *Chrétiens en transition.*

«Difficile, impossible, d'imaginer qu'il ne sera plus avec nous, main sur le cœur, optimisme et guitare en bandoulière, à la prochaine manifestation pour le refus de la misère à Namur, à la prochaine marche pour le climat, qu'il ne sera pas à la prochaine soirée Faim de vie à Liège.

Les mots nous viennent par flots quand il s'agit de se souvenir de cet ami, de sa joie de vivre, de son authenticité, de sa constante capacité d'émerveillement presque enfantin, de son énergie, de ses combats pour la dignité.

Les mots nous viennent par flots aussi quand il s'agit d'évoquer ce fin connaisseur des traditions, amoureux de son terroir, vivant au rythme de la nature et des saisons, la cueillette des myrtilles à laquelle il nous invitait en juillet, les champignons qu'il apportait en automne, la salade russe au carnaval, ou encore le groupe qu'il écartait en promenade pour éviter qu'il piétine une abeille.

Professeur de religion à mi-temps à Malmedy, il avait longtemps été un bénévole de nos associations, avant de rallier le pôle des animateurs et des animatrices régionales en province de Liège.

Neveu de Mgr Eugène Rixen, évêque de Goiás au Brésil, Paul a vécu quelques années dans ce pays. Au contact des plus pauvres et de la Commission pastorale de la terre, notre partenaire, il y avait aiguisé son sens des combats pour plus de justice, son regard critique, son travail d'animation, sa forme de militance et d'engagement en lien avec la Foi.»

Extrait du texte d'hommage d'Entraide et Fraternité Belgique

Ces derniers mois, on nous a également fait part du décès de:

- **Frère Antonio VALLE**, OFM, Capucin, originaire de Cheratte-Haut, né le 9 mai 1950, qui est décédé le 30 octobre 2022 à Visé. Il résidait depuis trois ans à la maison de repos Clairefontaine à Visé.

Si vous souhaitez plus d'informations biographiques à leur sujet, merci de vous rendre sur le site de l'évêché, à l'adresse www.evechedeliege.be/avis-de-deces/.

7-8 janvier 2023 (Épiphanie): Jeunes Églises d'Afrique

Cette collecte est faite en faveur des jeunes Églises d'Afrique, plus particulièrement celles du Congo, du Rwanda et du Burundi, pays où l'Église joue un rôle décisif dans des situations critiques. Ces nations comptent sur nous et leurs chrétiens nous manifestent volontiers leur foi. Leur joie de vivre nous paie en retour. Leur témoignage nous encourage à aider les Églises de leur pays.
Merci d'avance pour votre générosité!

4-5 février 2023: Soutien des Services diocésains

La collecte de ce dimanche est faite en faveur de MISSIO, l'organisme de l'Église qui s'occupe de financer les Églises des pays du Sud et leurs projets missionnaires. L'annonce de l'Evangile doit en effet être promue partout dans le monde, afin de communiquer la foi et de diffuser l'amour, dont le monde a tant besoin. Au nom des jeunes Églises, merci d'avance pour votre générosité!

7.-8. Januar 2023 (Erscheinung des Herrn): Für die jungen Kirchen Afrikas

Diese Kollekte dient der Unterstützung der jungen Kirchen in Afrika, insbesondere im Kongo, in Ruanda und Burundi, wo die Situation weiterhin sehr schwierig ist und die Kirche eine wichtige Rolle spielt. Diese Nationen zählen auf uns, und ihre Gläubigen offenbaren bereitwillig ihren Glauben. Ihre Lebensfreude entlohnt uns für unser Engagement. Ihr Glaubenszeugnis ermutigt uns, den Kirchen ihres Landes zu helfen. Vielen Dank im Voraus für Ihre Großzügigkeit!

4.-5. Februar 2023: Finanzierung der Bistumsdienste

Die diesjährige Kollekte für die Bistumsdienste konzentriert sich speziell auf die finanzielle Unterstützung der Jugendlichen, die an den Weltjugendtagen teilnehmen, die im Juli 2023 in Lissabon stattfinden. Unter den Teilnehmern werden auch viele junge Belgier sein. Bitte tragen Sie durch diese Kollekte dazu bei, den Glauben unter jungen Menschen zu verbreiten!

Numéro de compte bancaire- *Kontonummer*
BE93 3631 4768 5267
ASBL Evêché de Liège
25, rue de l'Evêché - 4000 Liège

Communication
Mitteilung
Collecte prescrite Nom de la collecte'
Vorgeschriebene Kollekte 'Name der Kollekte'

Table des matières

Mot de l'Évêque
Wort des Bischofs 2

Le 1er janvier, Journée mondiale de la paix 2

Der 1. Januar, Welttag für den Frieden 4

Agenda de l'Évêque 6

Fabriques d'église 7

I. Vœux..... 7

II. Info an die Kirchenfabriken Ostbelgiens... 8

III. Comptes 2022 – instructions et planning de dépôt à l'évêché... .. 9

IV. Indexation des salaires des employés d'Eglise avec l'inflation... 9

V. Documentation sur le site du diocèse... 10

Art, Culture et Foi 10

Un nouveau décret pour protéger le patrimoine mobilier..... 10

Nominations 13

I. Nominations pastorales..... 13

II. Nominations dans les équipes pastorales 14

III. Fins de mission - Départs et remerciements..... 14

IV. Nouvelle appellation d'un service... 14

Notices de décès 15

Collectes prescrites – Vorgeschriebene Kollekten 18

VOS COMMUNIQUÉS ET VOS ILLUSTRATIONS
Les textes et leurs illustrations doivent rentrer au plus tard le **lundi 16 janvier 2023 pour le numéro de mars-avril 2023** au Service de Presse et de Communication du diocèse de Liège (communication@evechedeliege.be).

ÉGLISE DE LIÈGE: 101ème année

RÉDACTEUR EN CHEF ET ÉDITEUR RESP.:
Ralph SCHMEDER

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION:
Marc DAHM

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO:
Éric de BEUKELAER, Mgr Jean-Pierre DELVILLE, Damien HONNAY, Philippe LAMALLE, Christian PACCO, Carmelina VOLPE.

RÉDACTION – ADMINISTRATION:
Service de Presse et de Communication
Rue des Prémontrés 40 - 4000 Liège
Tél.: 04/223.15.26
Secrétariat: communication@evechedeliege.be
Direction: ralph.schmeder@evechedeliege.be

MISE EN PAGE
Jean Leruth

IMPRESSION
Imprimeries Malinoises SA.
Maanstraat 8, 2800 Mechelen
Tel.: 015/20.35.19 - www.medru.be

ABONNEMENTS 2022:
« DIMANCHE – EGLISE DE LIEGE » 46 n°/an et « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Tarif F.E. - Abonnement simple papier : 50 €
• Autre abonnement simple papier : 55 €
• Abonnement soutien papier: 85 €
Par virement sur le compte
BE09 7320 2154 4357
au nom de Cathobel asbl:
Chaussée de Bruxelles 67/2, 1300 Wavre
Contact: abonnement@cathobel.be
Tél.: 010/23.59.00 – Fax: 010/23.59.08

Possibilité pour les germanophones:
ABONNEMENT « EGLISE DE LIEGE – BULLETIN OFFICIEL » 6 n°/an
• Abonnement individuel: 30 €
• Abonnement de soutien: 50 €
• Abonnement pour l'étranger: 40 €
Par virement sur le compte
BE93 3631 4768 5267 (BIC: BBRUBEBB)
au nom de l'Évêché de Liège asbl
Contact: Secrétariat Économat
Tél.: 04/230.31.62

20/10 : Conférence de Mgr Jean-Pierre Delville sur Charles de Foucauld à Eupen



22-23/10 : Festival JMJ à Maredsous



23-25/10 : Rencontre des religions pour la paix à Rome



10/11 : Acte de signatures des statuts de la Confrérie du Saint-Sacrement



10/11 : Célébration d'ouverture du Festival Venite Adoremus à St-Martin Liège



12/11 : Ordination diaconale de Nikola Halleux à Saint-Nicolas, Outremeuse

